



Direction des Relations Culturelles
de la Coopération Décentralisée
et de l'Humanitaire

CANEVAS D'AIDE MEMOIRE POUR LA PROSPECTION DE PARTENARIATS DECENTRALISES

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

- ✓ Sous cette rubrique, l'accent devra être mis sur la situation géographique de la commune par rapport à la ville de Cotonou ;
- ✓ La géographie physique et le climat, la géographie humaine, les atouts de la commune, notamment, touristiques et économique devront être mentionnés.

II- ELEMENT DE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

Il est recommandé de souligner à ce niveau :

- ✓ Les performances macroéconomiques de la commune concernée ;
- ✓ Les activités économiques de la commune, ainsi que le pourcentage d'occupation de la population par secteur d'activité ;
- ✓ La politique de mobilisation des ressources internes et des Investissements Directs Etrangers (IDE) ;
- ✓ Les réformes économiques en cours et les perspectives économiques sur cinq ans (existence ou non d'un Plan quinquennal de développement de la Commune)

III- VIE ASSOCIATIVE

- ONG nationales intervenant dans la commune ;
- ONG internationales intervenant dans la commune ;
- Associations de femmes, de jeunesse et d'enfance ;
- Associations de producteurs ;
- Associations des artisans et artistes etc...

IV- ELEMENT DE POLITIQUE COMMERCIALE

- Identifier les produits d'exportation et ceux exportables du terroir, et mentionner la capacité de production et de satisfaction de la demande à court et moyen termes, concernant chaque produit.
- Indiquer les relations commerciales existantes et les facilités logistiques et de transports existantes dans le cadre de la facilitation des échanges commerciaux. A

V- AXES EVENTUELS DE PARTENARIAT DECENTRALISE

La Commune devra identifier clairement les axes de partenariat à l'une de ses potentialités, besoins et contraintes.

Elle devra également indiquer ce que le potentiel partenaire pourra tirer comme avantage de leur relation de partenariat.